

218C1730
FR0010425595-FS1002

26 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>CELECTIS</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 26 octobre 2018, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA Etats-Unis 90071-1406) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 octobre 2018, le seuil de 5% du capital de la société CELECTIS et détenir 2 180 297 actions CELECTIS² représentant autant de droits de vote, soit 5,14% du capital et 4,58% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CELECTIS sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Dont 1 316 791 ADR portant sur autant actions CELECTIS.

³ Sur la base d'un capital composé de 42 408 931 actions représentant 47 627 833 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.